

Rapport d'activité

Année 2024

Conformément à l'article L-5211-39 du Code général des collectivités territoriales, Nièvre Numérique établit un rapport annuel retracant les actions et projets menés au cours de l'année écoulée.

Reflet de la production de l'ensemble des services et des grandes avancées de la collectivité, il présente également les grands projets à venir, un extrait du compte administratif, un "instantané" des ressources humaines (bilan social).

Ce document constitue une synthèse des actions réalisées et des grands projets amorcés sur l'année 2024.

Il n'a pas vocation à être exhaustif mais à mettre en exergue les principales opérations menées et les nouveaux projets structurants pour Nièvre Numérique. Il rend compte de leur contribution au développement durable et à l'égalité femmes-hommes dans une démarche transversale d'amélioration continue.

Nièvre Numérique est un syndicat mixte regroupant le Conseil départemental, la communauté d'agglomération de Nevers et toutes les Communautés de communes de la Nièvre.

Le comité syndical est composé de 22 membres élus du Conseil départemental de la Nièvre, de Nevers Agglomération et des communautés de communes du département.

Son Président est Fabien BAZIN.

Le Bureau Syndical

Il est composé de :

- 2 membres représentant le Conseil départemental : Fabien Bazin et Thierry Guyot,
- 2 membres représentant la communauté d'agglomération de Nevers : Alain Bourcier et Bertrand Couturier,
- 2 membres représentant les Communautés de communes : Guy Hourcabcie et Yves Ribet.

La vie des Instances

Le comité syndical s'est réuni trois fois en 2024 et a notamment lors de ses réunions :

- Voté les 2 budgets et approuvé les comptes de Nièvre Numérique,
- Voté 3 avenants concernant le Réseau 1^{ère} Génération (DSP NiverTel),
- Voté 2 avenants concernant le Réseau 2^{ème} Génération (DSP SPL BFC),
- Défini une feuille de route sur les territoires connectés et l'Intelligence Artificielle,
- Etabli un plan pluriannuel d'Investissement.

I. Technique

Déploiement du réseau FTTH

La phase initiée en 2018 de déploiement du réseau public de fibre optique s'est terminée fin 2024 avec le déploiement de 43 250 prises FTTH (1 prise = 1 logement).

Cela représente en quelques chiffres :

- 19 locaux fermés : Nœuds de Raccordements Optiques,
- 106 armoires de rue : Points de Mutualisation,
- 978 km de génie civil réalisé,
- 3 270 km de câbles optiques déployés,
- 10 115 boîtiers de raccordements optiques,
- 16 670 : prises de terminaisons optiques d'abonnés ayant souscrit à ce jour une offre commerciale auprès d'un opérateur.

Les dépenses réalisées au 31 décembre 2024 s'établissent à hauteur de :

RECAPITULATIF DEPENSES NIEVRE THD

	Montant TTC
TRAVAUX DE DEPLOIEMENT	61 294 009,90 €
TRAVAUX MED	2 269 991,44 €
TRAVAUX DIVERS	2 110 003,81 €
MOE	5 344 609,78 €
DIVERS ORANGE	1 943 172,14 €
Total dépensé	72 961 787,07 €

Vie du réseau FTTH

La phase de vie du réseau a démarré dès les premières communes déployées en FTTH pour prendre en compte l'évolution urbaine de celles-ci. Cela concerne la prise en compte: de nouvelles constructions, de dévoiements de réseau, d'enfouissements de réseau, de désaturations éventuelles, de nouveaux lotissements etc...

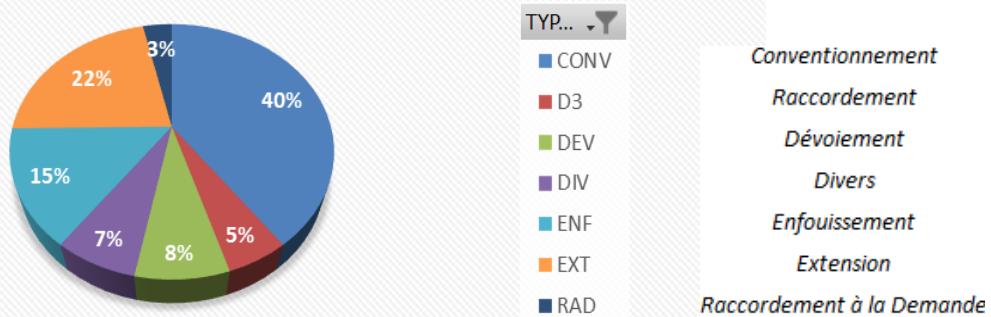
La vie du réseau concerne également le traitement post déploiement de logements non éligibles du fait de blocages tiers majeurs (GC dépendant de tiers en domaine public ou privé, refus de conventionnement de propriétaires d'immeubles).

1730 logements sont recensés et en cours de traitement en vie du réseau (dans ces 1730 on note plus de 800 logements en immeuble concernés par des refus ou non réponses à demande de conventionnement de leurs propriétaires).

Le volume d'opérations réalisé en 2024 par famille est de 111 réparti de la façon suivante :

Etudes en cours	Travaux en cours	Réception des travaux en cours	Opérations terminées
50	15	25	21

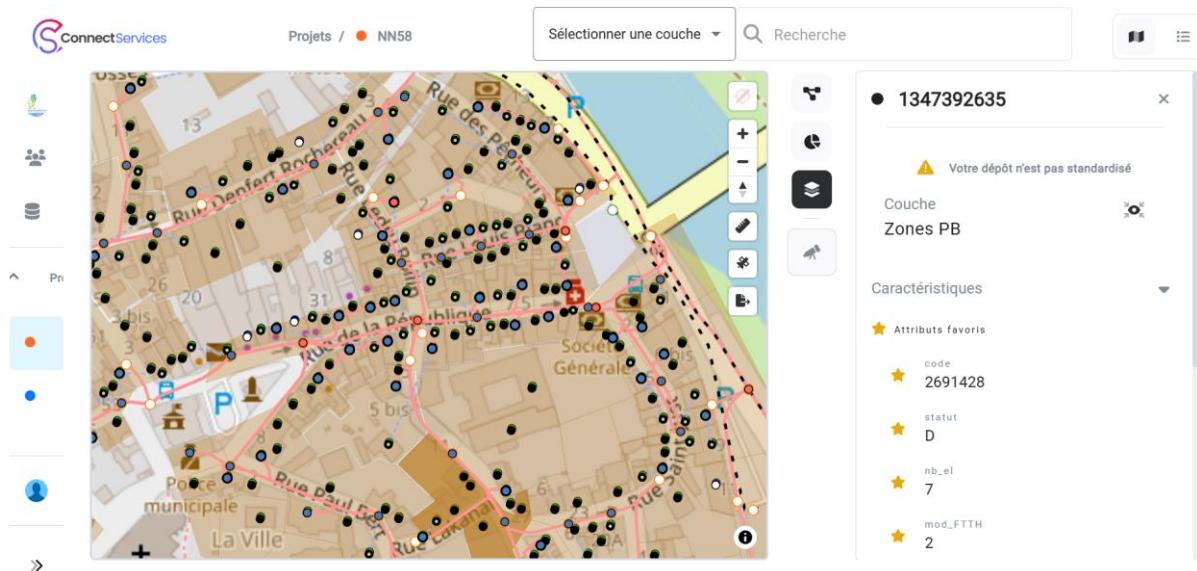
Répartition par typologie



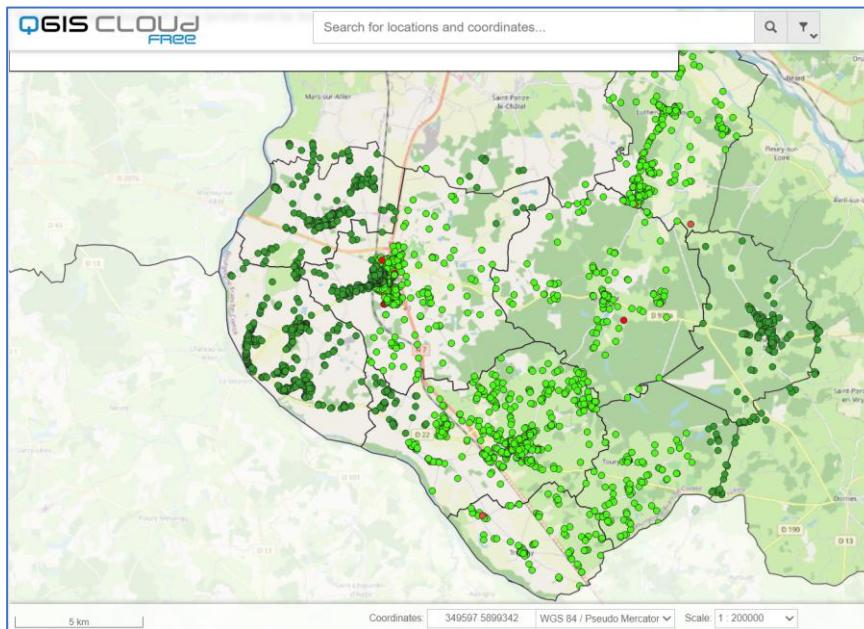
Outillage informatique pour le FTTH

Afin d'être plus efficace dans la gestion du réseau à la granularité de chaque bâtiment, Nièvre Numérique a développé des outils spécifiques de suivi et un nouvel outil cartographique qualifié par la Société Publique Locale.

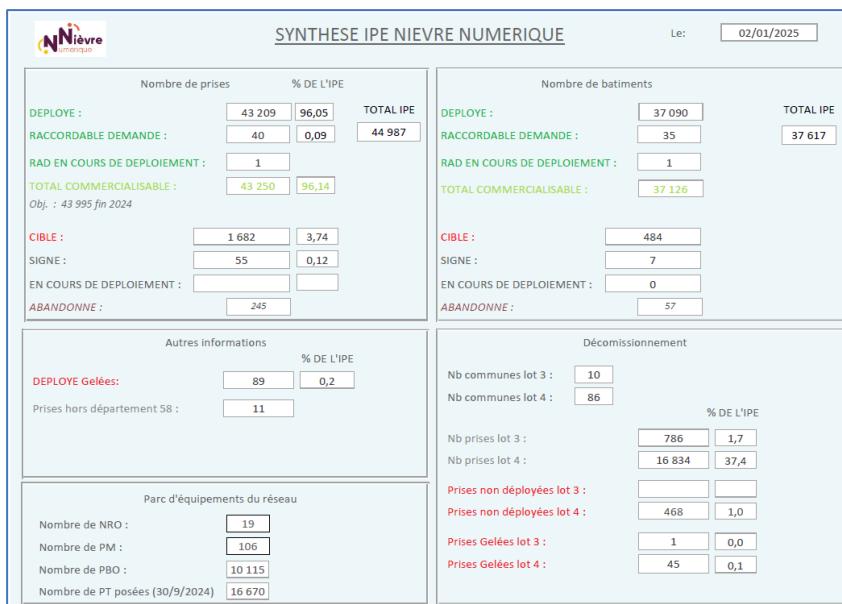
Suivi cartographique – outil ConnectService : il permet de voir l'ensemble des éléments du réseau déployé sur base cartographique ainsi que les éléments de données associés. C'est un logiciel de SIG.



Présentation cartographique – outil QGIS : il permet d'effectuer des contrôles cartographiques des réseaux, tant le réseau public que les réseaux d'Orange et de XpFibre. Il sert de support pour les présentations aux élus lors de réunions ou de forum.

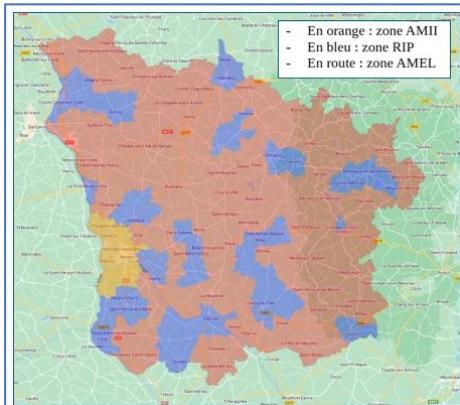


Outil d'analyse de données massives : développement interne d'un outil sur base Access pour analyser l'ensembles des données des référentiels FTTH (fichiers IPE). Il permet de visualiser l'état de familles de logements, de réaliser des segmentations par territoire (EPCI, communes...) et selon différents critères. C'est un outil nécessaire pour traquer les situations anormales ou réaliser des situations d'avancement d'opération sur le réseau.



Suivi de détail du réseau FTTH de XpFibre

Dans le cadre de l'AMEL, la société XpFibre a déployé son réseau FTTH sur une partie du territoire nivernais. XpFibre a annoncé avoir terminé le déploiement de son réseau représentant 62 766 logements.



Nièvre Numérique estime que des habitations isolées et même des secteurs géographiques compacts n'ont pas été raccordés.

XpFibre est actuellement dans une période :

- De frein sur sa volonté de déployer la fibre à ces adresses manquantes,
- De gestion des raccordements commerciaux des logements sans difficultés.

Quand bien même Nièvre Numérique n'est pas propriétaire de ce réseau, Nièvre Numérique n'hésite pas à apporter conseil et méthode aux élus escaladés par les habitants dans le cas de situations anormales. Nièvre Numérique challenge XpFibre pour qu'XpFibre apporte des solutions à ces situations.

RODP

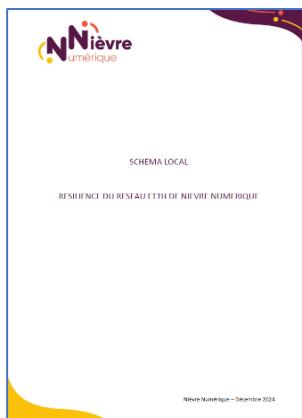


Tout réseau déployé dans de nouvelles infrastructures (fourreaux, poteaux, armoires techniques) situées sur le domaine public d'une commune ou sur l'emprise de routes départementales ou nationales engendre une redevance d'occupation du domaine pour la collectivité.

Nièvre Numérique a édité un guide à l'usage des communes du département de la Nièvre qui fournit conseils et méthodes pour calculer, et émettre les documents administratifs (permissions de voirie, délibérations, titres de recette) afin de recouvrir cette redevance auprès des opérateurs d'infrastructures gérant ces réseaux.

Nièvre Numérique est disponible pour conseiller toute commune et calculer cette RODP sur le réseau public.

Résilience du réseau

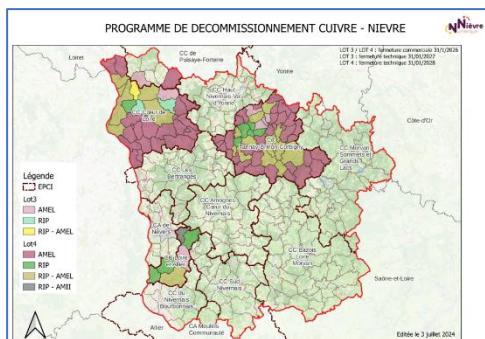


Le réseau public FTTH est à présent déployé. Il va devenir dans les prochaines années le réseau télécom de référence avec l'extinction planifiée de l'ADSL. Les évolutions technologiques, les changements climatiques, les nouveaux aléas sur les réseaux (sécurité physique) ont nécessité d'évaluer la question de la résilience du réseau.

Nièvre Numérique a mené en 2024 une étude approfondie de l'impact de l'ensemble des risques connus sur le réseau (crues, incendies, tempêtes, canicules, vandalismes, coupures électriques, évolutions technologiques...).

Cette étude très rassurante concernant la résilience du réseau préconise néanmoins une liste d'actions à mener pour éliminer certains points de faiblesse.

Extinction de l'ADSL



Le réseau public FTTH est à présent déployé. Il va devenir dans les prochaines années le réseau télécom de référence avec l'extinction planifiée de l'ADSL. Cette extinction pilotée par l'opérateur historique du réseau cuivre Orange et sous contrôle de l'ARCEP (autorité nationale de régulation des télécoms) nécessite un suivi particulier des opérateurs de réseau FTTH (Nièvre Numérique, Orange, XpFibre).

Nièvre Numérique s'est donc assuré sur la première vague (« lot3 ») de communes dont le service ADSL sera coupé au 31/01/2027 que l'ensemble des logements de son réseau est bien opérationnel. Nièvre Numérique est en phase de travail pour traiter les logements encore non éligibles au FTTH du lot suivant (« lot4 ») dont le service sera coupé le 31/01/2028.

Préparation au projet de territoire connecté et durable

Durant le second semestre 2024, Nièvre Numérique a initié plusieurs actions dans le cadre de son projet de Territoire connecté et durable :



- Etablissement d'une feuille de route en juin 2024 pour cadrer le projet, les nouveaux usages du numérique basés sur les infrastructures FTTH, sur des infrastructures nouvelles de réseau bas débit.
- Lancement d'une mission de conseil et d'assistance auprès d'un cabinet expert dans le domaine pour établir notre Stratégie Départementale des Usages du Numérique et de l'Intelligence Artificielle (SDUNIA). Cette stratégie sera présentée au comité syndical au premier trimestre 2025.
- Vague de rencontres de plus d'une vingtaine d'acteurs publics (syndicats mixtes, communes, syndicats métiers de l'énergie, de l'eau), d'acteurs privés (fournisseurs de technologies, de services) qui ont déjà commencé la mise en œuvre d'un projet de territoire connecté et durable.
- Participation à différents forums, rencontres, séminaires sur cette thématique (Smart City Tour, TRIP de l'AVICCA, UTNT, Forum connecté du SIEL...)
- Echanges actifs avec le service de la transformation numérique de la Région Bourgogne – Franche-Comté qui travaille sur ce domaine.

Audit réseau NiverTel

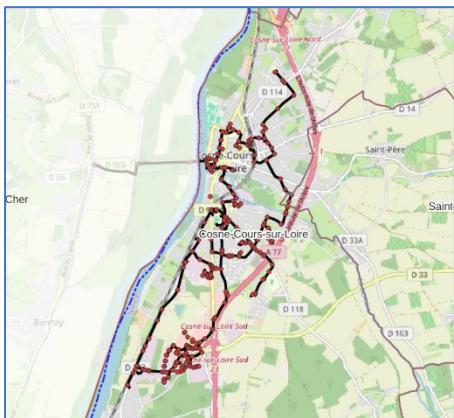


La délégation de service public octroyée en 2006 à la société NiverTel arrive à terme en octobre 2026. En prévision de cette fin de DSP, Nièvre Numérique a mené un audit technique du réseau (administratif, informatique, terrain) pour en vérifier son maintien en bon état d'exploitation par NiverTel.

Cet audit a été réalisé en septembre / octobre 2024 par un cabinet d'audit indépendant.

Les résultats sont variables et vont nécessiter sur les points de non-conformité une reprise par le déléataire NiverTel en 2025.

Intégration du réseau fibre professionnelle de Cosne-Cours-sur Loire



Début 2024, Nièvre Numérique a contractualisé avec son déléataire NiverTel l'intégration dans le réseau multi technologies de 1^{ère} génération, du réseau fibre entreprise de Cosne-Cours-sur-Loire. Ce réseau innervant l'agglomération était anciennement exploité par la société 3C NET, puis depuis en best effort par l'agglomération depuis 2019. Cette intégration dans le RIP1G permet de pérenniser ce réseau et de relancer la commercialisation de connectivité fibre pour les professionnels.

II – Les usages

Depuis 12 ans, Nièvre Numérique a choisi de saisir les opportunités offertes par la coopération européenne pour accompagner la transformation numérique du département.

Des partenariats ont été engagés avec une centaine de territoires et acteurs de la filière numérique de toute l'Europe permettant notamment de lever plus de 2 M€ en fonctionnement. 1/3 des employés de Nièvre Numérique sont financés par les projets européens.

La participation à des projets de coopération, c'est la possibilité :

- d'accéder à des financements aussi bien en fonctionnement qu'en investissement ;
- d'échanger les meilleures expériences au niveau européen et de disséminer leurs résultats en vue de leur utilisation à une plus large échelle ;
- d'identifier et de transférer de bonnes pratiques sur notre territoire ;
- d'accroître la visibilité de la Nièvre auprès des instances communautaires, nationales et régionales pour influencer la mise en œuvre des politiques régionales et locales avec l'appui des autorités européennes.

L'objectif est de répondre à des thématiques prioritaires pour la Nièvre telles que le vieillissement actif, la formation, la croissance économique et la qualité de vie en Nièvre, et qui pourront s'étendre à d'autres filières : énergie, santé, tourisme vert, environnement...

Nièvre Numérique est d'ores et déjà impliqué dans des projets innovants et variés qui ont pour objectif de :

- Faire de la démocratie participative un levier pour impliquer les citoyens et les acteurs locaux dans la mise en œuvre des politiques et renforcer la transparence, la responsabilité et l'efficacité des processus décisionnels à travers l'Europe.
- Favoriser l'adoption de l'Intelligence Artificielle (IA) en développant des solutions au bénéfice des services publics, tout en veillant à respecter un cadre éthique et soucieux du respect de chacun.
- Créer un modèle d'écosystème de réemploi local des équipements électriques et électroniques afin de participer au développement de l'économie circulaire, réduire l'empreinte environnementale du numérique et de faire du réemploi la première option pour le consommateur.
- Lutter contre le chômage en proposant aux demandeurs d'emploi de longue durée un Contrat à Durée Indéterminée adapté à la fois à leurs capacités et à leurs compétences et aux besoins de leur territoire.
- Construire avec les acteurs nivernais un réseau logistique départemental des circuits courts alimentaires de proximité solidaire et équitable, en prenant appui sur les outils numériques et l'Intelligence artificielle.

E6

Le projet E6 s'appuie sur la coopération européenne pour favoriser le réemploi des équipements électriques et électroniques. Différents services (logistique, modèle économique, communication, etc) à destination des professionnels de la réparation et des citoyens seront développés, testés au sein de 6 écosystèmes européens et déployés.

Le projet E6 est financé par le programme Interreg Europe du Nord-Ouest. Il réunit 19 partenaires européens dans 5 pays (Irlande, France, Belgique, Pays-Bas et Allemagne). Il s'étale de juin 2024 à juin 2027.

En France, le territoire pilote est centré sur l'agglomération de Nevers et rayonnera au niveau départemental et régional, en partenariat avec des organisations associées au projet depuis sa conception : le Conseil Départemental de la Nièvre, l'ADEME, l'ARNIA (Agence Régionale pour le Numérique et l'Intelligence Artificielle) et l'association Syntaxe Erreur 2.0.

Les objectifs de ce programme sont :

- Faire du réemploi la première option pour le consommateur.
- Réduire l'impact environnemental des équipements électriques et électroniques.

Le Budget total est de 8.15 millions d'euros avec un financement de 60 % qui génère un apport de subvention de 840 000 € pour les partenaires locaux (Nièvre Numérique, DAVI et Nevers Agglomération) dont 280 000€ pour Nièvre Numérique.

Ce projet permet de financer 1,8 ETP.

Les partenaires du projet sont :

- Saxion University of Applied Sciences – Pays-Bas
- Municipality of Apeldoorn – Pays-Bas
- Nièvre Numérique – France
- Ernact – Irlande
- DAVI – France
- City of The Hague – Pays-Bas
- Nevers Agglomération – France
- Maakbaar Leuven – Belgique
- Institute for Small Business Economics Allemagne
- The Gaeltacht Authority – Irlande
- Circulus – Pays-Bas
- Thomas More Mechelen – Antwerpen vzw – Belgique
- City of Aachen – Allemagne
- Foenix Upcycling en Reintegration – Pays-Bas
- Repair&Share – Belgique
- Vito – Belgique

- Comhairle Ceantar na nOileán CTR – Irlande
- ViTeS – Belgique
- Aachen Waste Collection – Allemagne

Les partenaires associés sont :

- Conseil Départemental de la Nièvre
- Syntaxe Erreur 2.0
- ARNia
- ADEME

13 réunions ont été organisées :

- Coopération européenne au sein du projet :
 - 2 webinaires des 19 partenaires E6 (un webinaire tous les 6 mois)
 - 5 réunions avec les 5 autres écosystèmes (une réunion mensuelle depuis juillet 2024 hors mois d'août).
- Gestion de projet :
 - 1 réunion dédiée au reporting financier du projet
- Développement de la plateforme de services :
 - 5 réunions dédiées au développement de la plateforme de services

2 déplacements ont été effectués en 2024 : 2 réunions en présentiel des partenaires E6 (une réunion de 2 à 3 jours par semestre).

- Une réunion de lancement du projet à Leuven en Belgique du 2 au 4 avril 2024 : présentation des partenaires, visites inspirantes.
- Une réunion de suivi du projet à Galway en Irlande du 1^{er} au 3 octobre 2024 : découverte de l'écosystème de Galway, mise en place de communautés de pratiques, sélection des outils à intégrer à la plateforme de services, etc.

Contacts avec les partenaires locaux :

- Une réunion de lancement le 11 juin à l'Inkub (Nevers)
- Un premier cycle de travail autour du reconditionnement informatique entre juillet 2024 et janvier 2025 et la labellisation « Ordi 3^E » du service de reconditionnement informatique de l'Association ANAR
- Un travail en réseau incluant en plus des partenaires associés :
 - Le Pôle Territorial de Coopération Economique E.C.R.IN et ses adhérents
 - L'ESAAB
 - Le SIEEEN
 - Des rencontres diagnostiques avec les entreprises locales (Galien+, Look Fixations, Bureau Vallée, etc).

Résultats/Bilan 2024

- Livraison des livrables suivants :
 - [Cartographie des acteurs](#)
 - Rapport initial du projet
 - Plan pilote du projet
 - 12 acteurs du territoire investis dans le projet.
 - 1 structure locale labellisée « Ordi 3^E », garantissant les critères de blanchiment et de traçabilité des équipements réemployés.

Actualité

ÉCONOMIE ■ Un projet européen en phase de test dans la Nièvre pour le réemploi du numérique

Reconditionner local dans la Nièvre

Nevers et Nièvre Numérique ont été retenus pour un projet européen visant à créer un lieu de reconditionnement d'appareils numériques dans la Nièvre. La première journée d'expérimentation s'est déroulée hier, à l'Inkub.

Simon Dubois
www.simon-dubois.com



“Tous les équipements nécessaires ont été installés pour le réemploi des appareils numériques.”

ments électriques et électroniques», doit également répondre à une nouvelle législation. La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) prévoit que 20 % du matériel informatique dans les institutions et entreprises soit issu de réemploi. « Si pour l'instant, elle n'est pas très répressive, nous prenons les devants dans le département », conclut Thomas.

Journal du Centre – 12 juin 2024

TÉMOIGNAGE



BERTRAND COUTURIER, adjoint délégué aux mobilités, au stationnement, à l'économie sociale et solidaire et à l'innovation

«Notre projet numérique bénéficie du programme européen E6»

« Le pôle territorial de coopération économique (PTCE) Ecrin Nevers Val de Loire est le support de la gouvernance de notre action en faveur des filières d'économie circulaire. Il réunit des collectivités, des entreprises et les acteurs de l'économie sociale. Plusieurs projets sont en cours, dont celui du numérique, qui bénéficie du programme européen E6, lancé en France sur le territoire pilote de la CA de Nevers. Nos chantiers sont divers : définition d'une nomenclature des produits cibles ; création d'un atelier d'insertion avec l'Anar (association nivernaise d'accueil et de réinsertion, ndlr) pour le reconfinement des ordinateurs ; ou encore, définition commune des exigences des maîtres d'œuvre publics dans les appels d'offres s'appuyant sur le label "Ordi 3", qui réunit les acteurs de la collecte, du reconfinement et de la vente des ordinateurs.

La Gazette des Communes – 26 novembre 2024

ENTREPRISES ■ De nouveaux marchés, générateurs d'emplois et permettant la décarbonation sont possibles

L'économie circulaire du réemploi

Au début de cette année, le Pôle territorial de coopération économique a été créé sur le territoire de la Nièvre. Ainsi sur le réemploi, il a déjà permis de concrétiser deux projets. Le premier Euro-sit, l'autre à l'Incar.

Denis Choumeron

Les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), ont été définis dans la loi relative à l'énergie, à l'aménagement et au solidaire du 31 juillet 2014. Ils trouvent toute leur place dans le cadre de la loi antigaspillage Agec de janvier 2022. Celle-ci favorise l'économie circulaire et vise, notamment, à lutter contre l'obsolescence programmée. Elle agit pour le réemploi solidaire.

Cette loi impose que les communes qui déclarent leur volonté de se réorienter vers le réemploi, mais pour l'heure aucunement, ne peuvent en cas de non-respect.

Sur le territoire de la Nièvre, un PTCE est destiné à faciliter la mise en relation d'une association baptisée Ecritin Nevers Val de Loire. Deux projets ont déjà été concrétisés.

1. Euro-sit. L'association nièvraise d'accueil et de réinsertion a créé il y a une dizaine d'années un atelier de réparation et de réemploi de ses bâtiments de Nevers. un atelier de réconditionnement informatique.

« Nous sommes en phase



INSCRIPTION. Maylis examine notamment le détail des références de chaque ordinateur. PHOTO CHRISTOPHE MASSON

expérimentale pour créer

les processus nécessaires », explique Massimiliano Prestifilippo, président de cette structure d'insertion. Pour améliorer la qualité des ordinateurs, Agglo a donné des dizaines d'ordinateurs. Mais à l'avenir, les machines pourront également venir d'entreprises. Maylis est la première à être mise en place dans ce nouvel atelier. Elle est seulement parmi les deux personnes qui viennent chaque mardi après-midi.

L'activité est à la fois simple et complexe. Simple

parce qu'il s'agit de démonter, nettoyer et blanchir (ou débarrasser de son précédent utilisateur), de chaque ordinateur et d'en faire un état de fonctionnement pour le remettre en circulation. Complex par contre pour assurer la traçabilité de chaque des composants. Il en faut plusieurs pour un seul ordinateur.

Maylis proche est aussi de ces derniers. L'idée est également, lorsqu'un ordinateur (PC ou portable), n'est plus en mesure de fonctionner, de créer un stock de pièces détachées utiles à d'autres personnes.

2. Eurosit. Spécialiste du

siege de bureau, cette entreprise du groupe Sokoa, implantée sur la zone d'activité de l'Incar à Nevers, a été aussi directement actrice du PTCE et porteuse de ce projet. « Nous avons développé le réemploi de sièges de bureaux après réconditionnement. Ainsi, elle est entreprise pilote au sein de son groupe.

Déjà plus de 1000 sièges

Cette activité a été lancée en janvier dernier, même si là aussi il y a eu des expérimentations. « Nous avons déjà vendu environ 800 sièges, mais nous nous dirigeons vers des professionnels. Nous changeons les vérités, les astuces, les méthodes », précise Massimiliano Prestifilippo, directeur du site.

« Nous avons un rapport aux 100 000 sièges neufs produit chaque année, mais même si ce chiffre est difficile à quantifier, il y a un avenir pour ce marché qui va nous permettre de réduire nos déchets et la décarbonation », poursuit-il. « Le PTCE permet de renforcer toutes les économies circulaires, mais aussi les économies personnelles, dans un périmètre local. Dans ce sens, c'est intéressant qu'il y ait une partie des opérations, à savoir le démontage et la réparation des sièges ». Une façon aussi d'affirmer clairement son engagement pour l'environnement. Elle seraient même en train d'ouvrir un atelier spécifique qui proche de son site. Eurosit consacre 600 m² à ce réemploi. ■

Journal du Centre – Les Lundis de l'éco – 11 novembre 2024

Numérique responsable

En intégrant en 2024 le projet européen E6 dédié au réemploi des équipements électriques et électroniques, le Syndicat Mixte Nièvre Numérique s'engage pour un numérique plus sobre.

Pour aller plus loin, la structure a souhaité initier une démarche numérique responsable globale, en réalisant un auto-diagnostic de ses pratiques : cycle de vie des équipements, stratégie et gouvernance, achats, usages et fin de vie des services et équipements mais aussi gestion des données.

En 2025, sur la base de cet état des lieux, la structure se dotera d'une stratégie numérique responsable.

L'objectif est de familiariser les équipes de Nièvre Numérique aux enjeux du numérique responsable dans les différentes expertises et métiers de la structure, mais également de maîtriser les étapes d'une démarche numérique responsable pour pouvoir accompagner les collectivités locales désireuses d'un support sur ce sujet.

ETP mobilisé : 0,2.

Réunions organisées :

2 réunions internes à la structure :

- Août 2024 : Introduction à la démarche et démarrage du diagnostic
- 16 décembre 2024 : présentation du plan d'action vers une stratégie numérique responsable

Déplacements :

- Numérique en Commun(s) les 25 et 26 septembre 2024 à Chambéry : rencontres avec des collectivités et acteurs du numérique responsable ; mise en place d'une démarche numérique responsable à l'échelle d'une collectivité, d'un syndicat mixte, etc.
- Journée dédiée à la sobriété numérique organisée par l'ADEME le 12 décembre à Dijon.

Contacts avec les partenaires locaux :

Echanges avec le SIEEEN, Nevers Agglomération, l'ADEME et la région Bourgogne - Franche-Comté autour du numérique responsable.

Résultats/Bilan 2024

- Réalisation d'un auto-diagnostic numérique responsable de la structure.
- Démarrage d'un travail autour de la politique d'achats de la structure (avec le service administratif et financier).
- Mise en place d'une veille hebdomadaire numérique responsable informelle à destination de l'équipe de Nièvre Numérique (en cours de structuration).

ENAIBLER

Le projet a débuté en mars 2023 et se terminera en juin 2027. Il a pour objectif de rendre l'IA accessible au plus grand nombre dans le secteur public en :

1. Impliquant les collectivités locales dans le développement et l'application de l'IA au cœur de leurs services de manière éthique, équitable et sécurisée.
2. Elaborant des politiques de soutien numérique des territoires au niveau national et européen en s'appropriant la technologie de l'IA.
3. Favorisant l'adoption de l'IA en étant à la fois consommateur et promoteur de services au bénéfice de tous les secteurs.

Le budget total de ce projet s'élève à : 1400 000 € dont 270 000€ pour Nièvre Numérique et 130 000 € pour le CRBFC. La subvention est de 80 %.

Ce projet finance 1 ETP.

Les partenaires du projet sont les suivants :

- ERNACT (Irlande)
- Comté de Donegal (Irlande)
- Conseil Régional BFC (France)
- Centre de développement économique d'Opole (Pologne)

- Université d'Umea (Suède)
- Municipalité de Skelleftea (Suède)
- Agence de développement socio-économique de Saint-Sébastien (Espagne)
- Agence de développement socio-économique de Banat (Serbie)

Les partenaires associés au projet sont :

- ARNIA
- DAVI
- CD58 - Service Accompagnement au Numérique

2 réunions en ligne ont été organisées (2 réunions en ligne par semestre) avec les partenaires pour la vie du projet et les rapports.

2 déplacements ont eu lieu en 2024 :

- Avril à Buncrana (Irlande) avec Denis Defaut, médiateur numérique au Conseil départemental de la Nièvre
- Novembre à Saint-Sébastien (Espagne)

Contacts avec les partenaires locaux :

- Organisation du Séminaire IA à destination des élus et directeurs du Conseil départemental de la Nièvre le 9 avril
- Participation au Printemps du Numérique

Résultats/Bilan 2024

Présentation du projet ENAIBLER au Ministère de la Transition Ecologique le 8 février 2024 avec le CRBFC

Participation à l'expérimentation Intelligence Artificielle de l'ARNIA avec notamment la mise à disposition de l'application Delibia pendant un an.

Actualité

TECHNOLOGIE ■ L'évolution technologique et numérique, par ses applications, se met au service du secteur public

You avez dit intelligence artificielle ?

Après, par exemple, ChatGPT ou le détournement d'images et vidéos, l'intelligence artificielle (IA) est de l'actualité et des préoccupations. Que peut-elle apporter, notamment aux collectivités, et faut-il s'en méfier ?

Denis Chauveroux
« L'intelligence artificielle n'est pas aussi minime que ça. C'est une machine capable d'imiter le fonctionnement cognitif des humains pour la programmation et la résolution de problèmes ». C'est ainsi qu'Quentin Mallet, directeur du pôle innovation et matière de conférence au laboratoire CIAD de l'Université de Bourgogne a défini hier, lors d'un séminaire à Nevers, le Conseil départemental de la Nièvre, l'intelligence artificielle (IA). Et d'ajouter pour démythifier cette technologie : « Nous avons



la connaissance, pas la machine, qui ne sait pas réfléchir ni raisonnner. C'est nous qui lui donnons les connaissances ». Elle poursuit : « Dans notre laboratoire, nous proposons des solutions en lien avec

me lors des dernières campagnes électorales aux Etats-Unis », a rappelé une expérimentation menée par l'IA. « Lors de la visite de partenaires européens du projet Enaibler, j'ai parlé anglais et portugais en français et en première langue, j'ai un accent désastreux. Quant à la seconde, je ne l'ai pas du tout oublié pas. Le résultat était bluffant ». Cet exemple montre que les dernières intentions peuvent détourner l'usage de l'IA. « L'intelligence artificielle est un réel outil de fantasmagorie. C'est ce que nous voulons décrypter lors de ce séminaire. »

Programme européen
Le séminaire de Nevers a été marqué par le discours de Jean-Marc Mallet, président du Conseil départemental, pour présenter son propos dans lequel, suivant un appel d'offres, sa structure est engagée aux côtés de sept autres partie-

naires. L'objectif est de favoriser l'adoption de l'IA au secteur public. Un programme lancé le 1^{er} mars 2024 pour une durée de quatre ans.

Pour les collectivités
Le Conseil départemental va tester un logiciel créé par la start-up havraise Delibia. « Nous allons l'aider à la décision des achats et élus des collectivités territoriales qui leur permettent de rechercher, analyser et rédiger plus efficacement des comptes rendus de réunions », par exemple. Cette IA donne également un avis à deux millions d'euros sur les décisions collectives de 5.000 collectivités. ■

CIVITEC

Le projet a débuté en Avril 2024 et se terminera en Juin 2028.

Ce projet a pour but de :

- Développer la participation des citoyens et des acteurs locaux en les impliquant dans la mise en oeuvre des politiques
- Contribuer à l'élaboration de politiques plus efficaces et adaptées aux défis spécifiques de chaque pays
- Renforcer la transparence, la responsabilité et l'efficacité des processus décisionnels à travers l'Europe

L'objectif est de favoriser le dialogue politique avec les citoyens en utilisant les outils numériques.

Le budget total est de 2 140 000 € financé à 80 % dont 214 000 € pour Nièvre Numérique et 132 000 € pour le Conseil Départemental de la Nièvre qui est aussi partenaire.

Ce projet finance 1 ETP.

Les Partenaires du projet sont les suivants :

- Agence de développement de Nicosie (Chypre)
- Municipalité de Viimsi (Estonie)
- Municipalité de Preveza (Grèce)
- Institut de technologie de Diophantus (Grèce)
- Conseil départemental de Jaén (Espagne)
- Agence de développement de Sinergija (Slovénie)
- Conseil départemental de la Nièvre (France)
- ERNACT (Irlande)
- Comté de Donegal (Irlande)
- Agence économique de Varna (Bulgarie)
- Agence de développement régional d'Ivano-Frankivsk (Ukraine)

Les partenaires associés sont :

- FOL 58 : Pôle Education Populaire
- Conseil départemental : Service Jeunesse
- CLEMI : Centre pour l'éducation aux médias et à l'information

8 réunions ont été organisées en 2024 :

- 11 juin avec le service jeunesse (Retour d'expérience sur le 1^{er} Meeting à Nicosie)
- 5 juillet avec le service jeunesse (Écriture projet média)
- 9 juillet rencontre avec le Média En Vrai TV

- 15 juillet avec la FOL 58 + le service jeunesse
- 9 août avec le service jeunesse (Rencontre publique Septembre ou Octobre 2024)
- 28 août avec le service jeunesse (Réunion publique le 15 Octobre 2024)
- 3 septembre avec le CLEMI
- 15 octobre (Réunion de lancement pour construire en public le projet)

2 visites de partenaires ont été effectuées :

- Mai 2024 : Réunion de lancement à Nicosie (Chypre)
- Novembre 2024 : Visite d'études à Jaén (Espagne)

Contacts avec les partenaires locaux :

FOL, Fédération des centres sociaux, établissements scolaires, Inspection académique, Francas, Campus connecté, Mission Locale, Bureau Information Jeunesse

Résultats/Bilan 2024

Il se passe énormément de choses dans la Nièvre, mais elles sont pour la plupart peu connues dans la Nièvre et peu reconnues en dehors.

Cette image dégradée affecte l'idée même que les habitants, notamment les jeunes, se font de ce que l'on peut s'autoriser quand on vit et grandit dans la Nièvre.

Cela nous a conduit à engager une réflexion autour d'un média mettant en lumière les projets et les richesses du territoire, tout en valorisant celles et ceux qui les font vivre... Dans la continuité des rencontres « Imagine la jeunesse », ce média pourrait être utilement animé et porté par les jeunes du département.

Cette réunion a donc permis d'établir les besoins et de définir une communauté d'acteurs.

III - Gestion administrative et financière

Nièvre Numérique gère deux budgets :

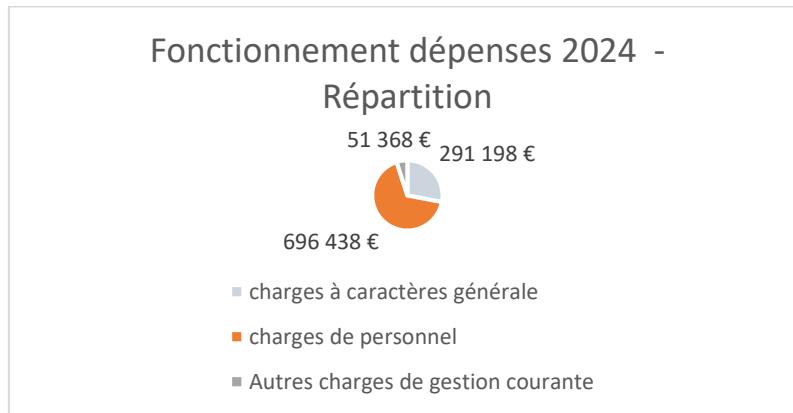
- Le budget Principal retracant les charges de fonctionnement de la structure, les projets européens et la délégation du service public concernant le RIP 1 G.
- Le budget Annexe qui retrace les opérations liées au FTTH et tous les projets constituant un service public industriel et commercial (SPIC)

Budget Principal

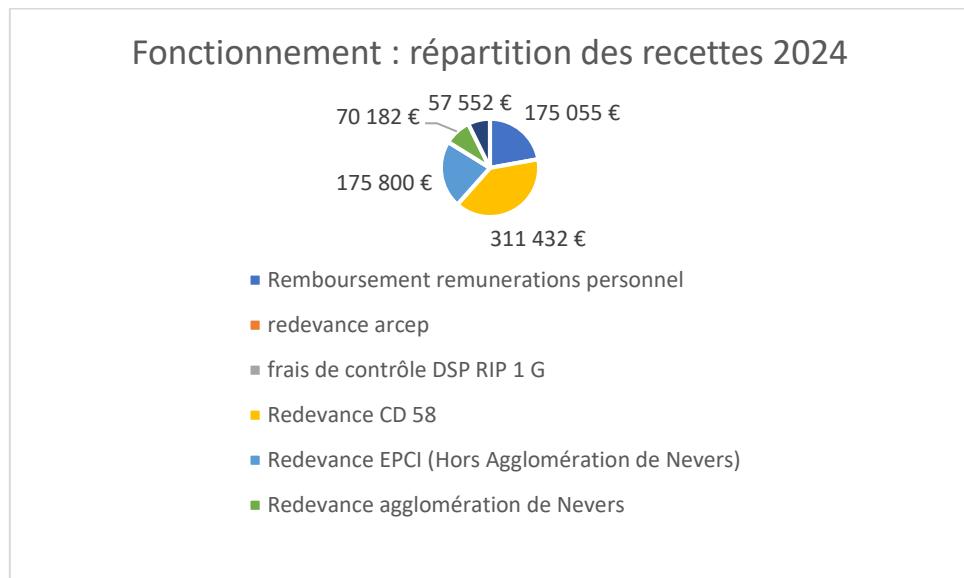
Ce budget retrace les opérations financières de fonctionnement concernant la structure « Nièvre Numérique », les projets européens, et le RIP 1 G (DSP NiverTel). En 2024, le budget Principal de Nièvre Numérique est le suivant :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1039 003	905 109	117 373	32 769

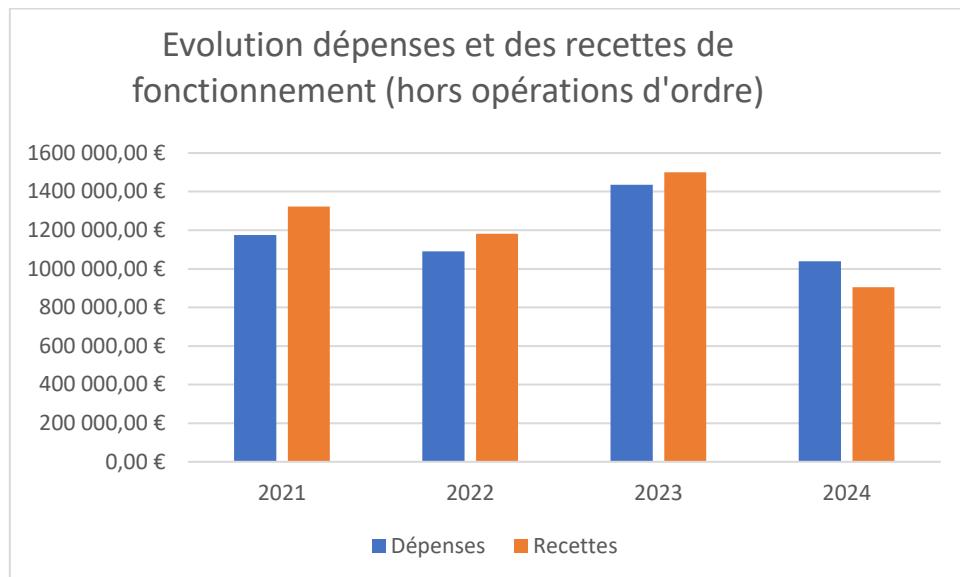
La répartition des dépenses de fonctionnement en 2024 est la suivante :



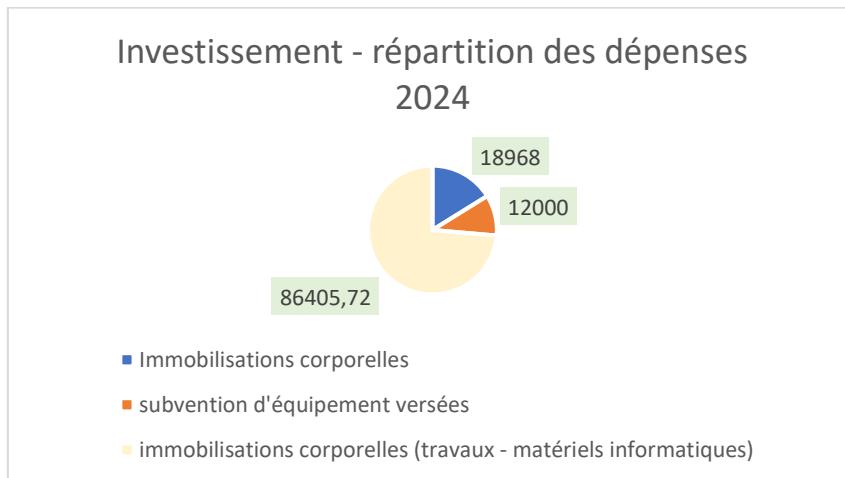
La répartition des recettes de fonctionnement est la suivante :



L'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement est la suivante :



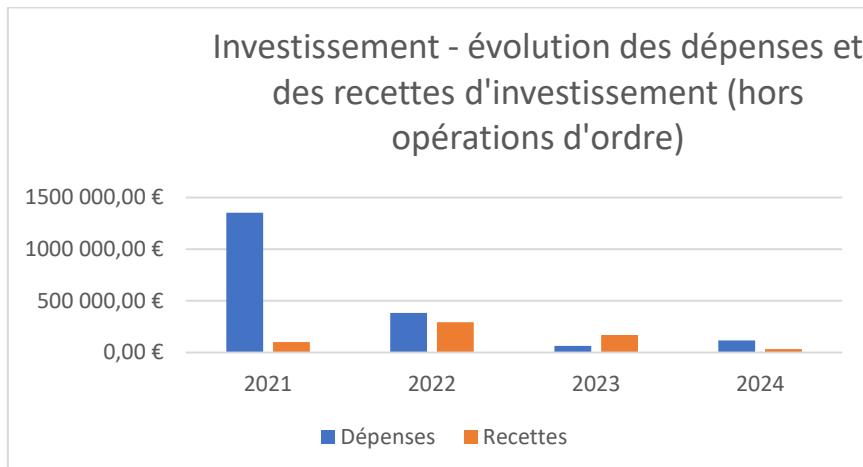
Les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :



Les recettes d'investissement se répartissent ainsi :



L'évolution des dépenses et des recettes d'investissement pour 2024 est la suivante :

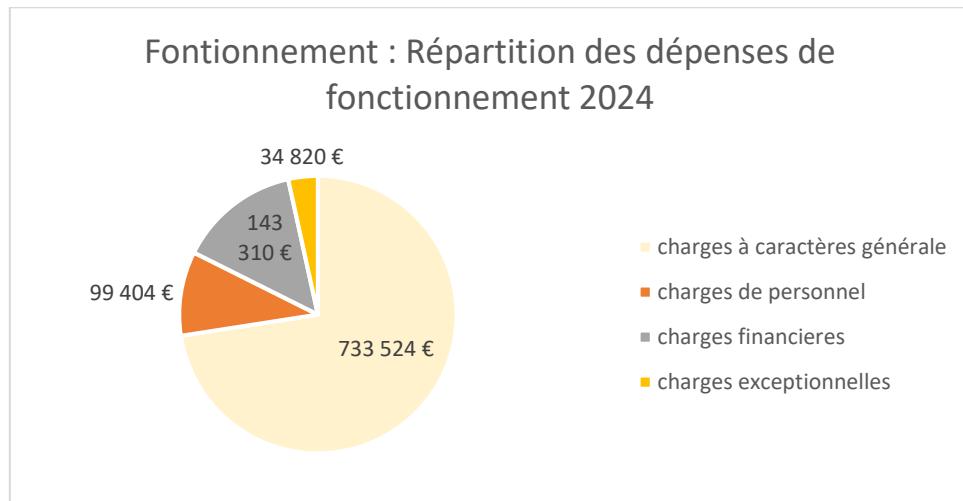


Budget Annexe

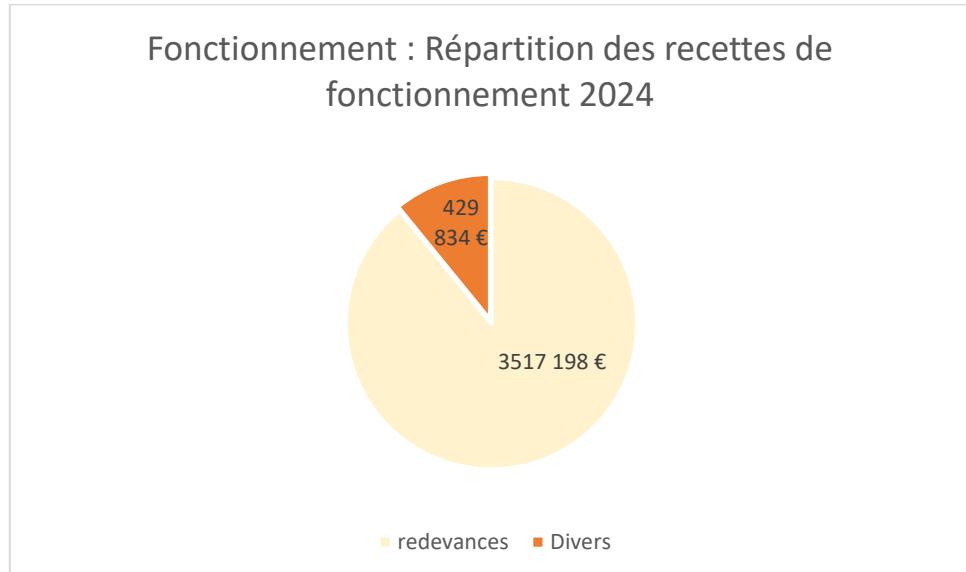
Ce budget retrace tous les travaux et usages mis en place liés au THD. En 2024, le budget Annexe de Nièvre Numérique est le suivant :

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2 188 523	5 005 322	15 167 242	3 791 219

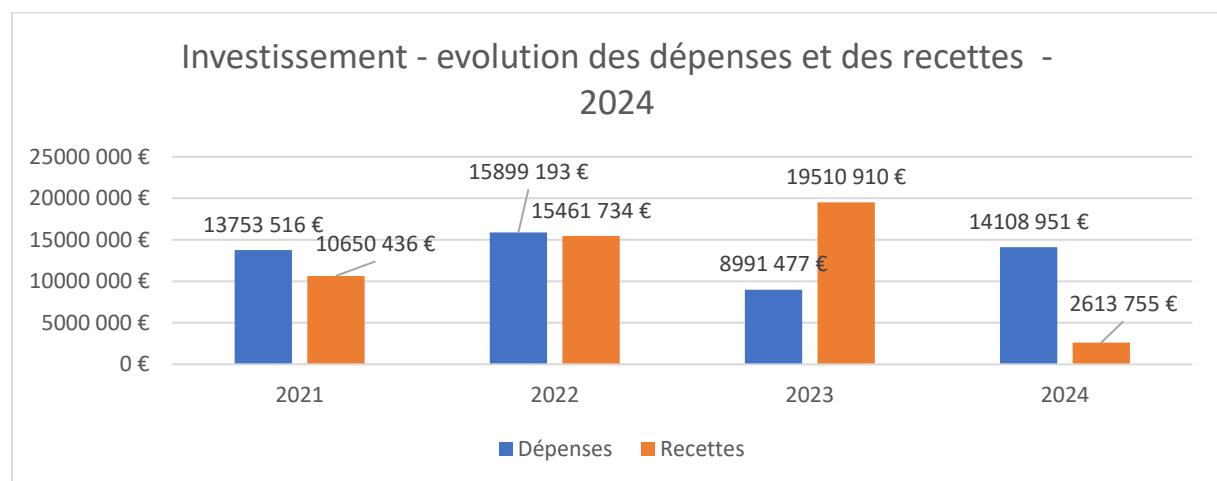
La répartition des dépenses de fonctionnement en 2024 est la suivante :



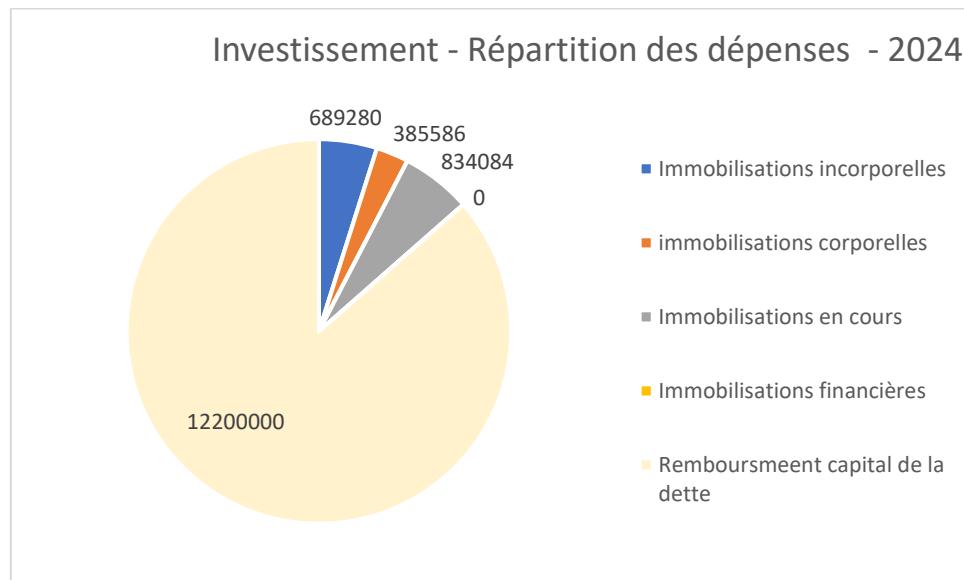
La répartition des recettes de fonctionnement est la suivante :



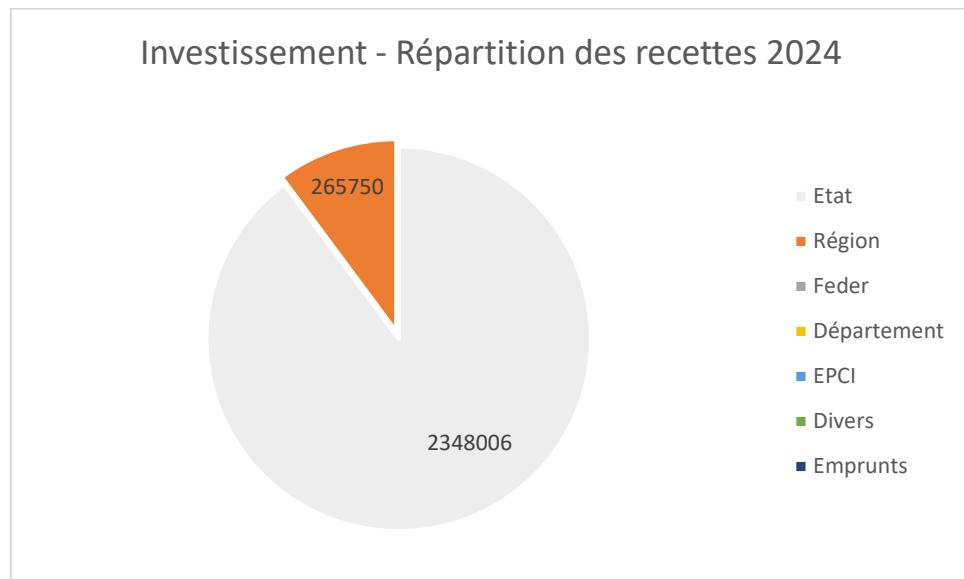
L'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement est la suivante :



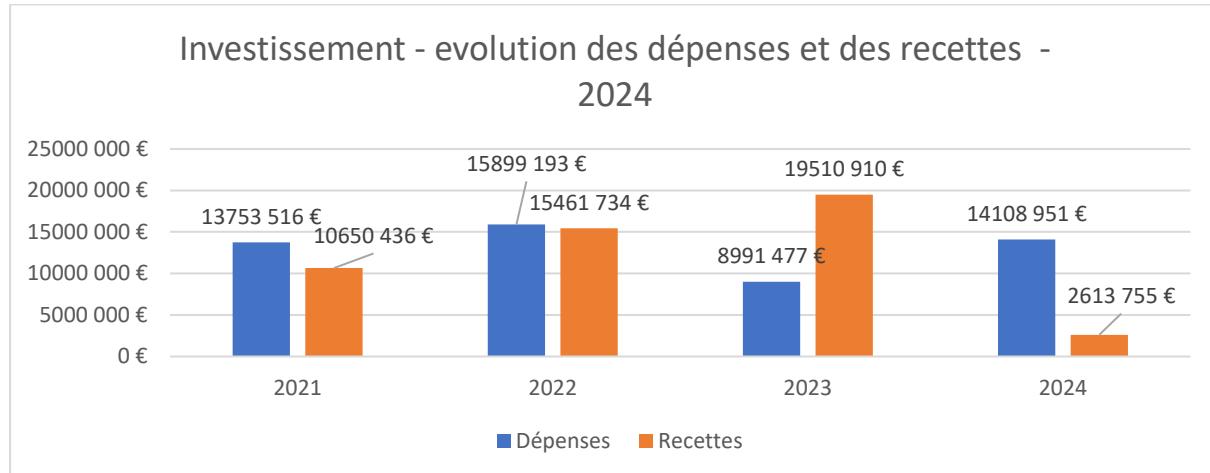
Les dépenses d'investissement se répartissent comme suit :



Les recettes d'investissement se répartissent ainsi :



L'évolution des dépenses et des recettes d'investissement pour 2024 est la suivante :



IV - Commande publique

Nièvre Numérique a lancé plusieurs procédures de mise en concurrence.

L'audit du réseau RIP 1^{ère} Génération (DSP NiverTel)

En vue de la prochaine échéance du contrat de DSP avec NiverTel, Nièvre Numérique souhaite avoir une vue précise de la qualité du réseau confié, sur les aspects documentaires, techniques et terrain. Cela permettra à Nièvre Numérique de :

- De s'assurer du respect des obligations de son Délégataire actuel quant au maintien en bon état de fonctionnement du réseau et de son exploitation (technique, technologique et administratif).
- D'envisager le cas échéant un programme de remise à niveau avant la fin de la DSP.
- Disposer de tous les éléments pour une bonne reprise du réseau en pleine continuité.
- D'envisager les nouveaux services à mettre en place sur le réseau, ceux à arrêter et ceux à faire évoluer.

Pour mettre en place cet audit, Nièvre Numérique a choisi de travailler avec le groupement DRIVOPTIC – KUBE pour un montant total TTC de 65 839.10 €.

La stratégie départementale des usages numériques et de l'intelligence artificielle sur le territoire de la Nièvre

Nièvre Numérique est partenaire du projet Interreg Europe ENAIBLER. Ce projet a pour objectif de permettre au secteur public de tirer parti de l'intelligence artificielle.

Dans le cadre de ce projet, Nièvre Numérique souhaite identifier les usages du numérique qui pourront bénéficier de solutions d'intelligence artificielle dans le département.

En parallèle, le projet de déploiement du Très Haut débit se termine sur le territoire de la Nièvre offrant une couverture complète à l'ensemble des Nivernais.

L'enjeu de l'accès au Très Haut Débit évolue vers une phase d'exploitation du réseau sur le long terme, mais également ouvre des perspectives de développement d'usages numériques nouveaux, au service des entreprises, des particuliers et des collectivités.

Ces usages permettront entre autres de répondre à des besoins d'amélioration des services aux citoyens, à des enjeux environnementaux, à des enjeux d'économie d'énergie et d'optimisation de l'utilisation de ressources naturelles vitales.

Il convient de lister les pratiques et les besoins des acteurs du territoire afin d'établir une stratégie qui permettra de définir les nouveaux usages numériques et notamment, comment l'Intelligence Artificielle peut aider le secteur public local.

Cette stratégie départementale engagera le territoire nivernais dans la trajectoire des territoires connectés et durables et permettra également de récolter et structurer des données facilitant le recours à l'intelligence artificielle pour poursuivre la transformation numérique du département.

Pour établir ce schéma, Nièvre Numérique a choisi de travailler avec le groupement Smart World Partners – Latournerie Wolfrom – Risom pour un montant TTC de 44730.00 €.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'étude de la suite de la Délégation de Service Public (DSP) du RIP de 1^{ère} Génération confiée à Nivertel

Le 6 octobre 2006, Nièvre Numérique a attribué une Délégation de Service Public à la société NiverTel, pour une durée de 20 ans, concernant la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation, d'un réseau de télécommunication de première génération (RIP1G).

Ce réseau de télécommunication se caractérise par :

- Un réseau multi-technologies (sur supports optique, cuivre, radio,

hertzien), innervant le département.

- Plusieurs dizaines d'opérateurs commerciaux commercialisent des offres de connectivité, sur le segment des entreprises, des collectivités et du grand public.
- Plusieurs centaines de services haut débit à destination des entreprises ou collectivités (principalement FTTO, dans une moindre mesure XDSL) sont actifs et opérés par NiverTel au profit de ces opérateurs.
- Plusieurs milliers de services ADSL grand public sont également actifs (en décroissance cependant avec la montée en charge du réseau FTTH).
- Quelques centaines de services FTTH grand public sont opérés spécifiquement sur la commune de Lormes (zone pilote historique FTTH de 1100 prises, confiée à NiverTel).
- Quelques centaines de services radio LTE ou « THD radio » grand public sont opérés (en décroissance avec extinction prévue de ce service en 2025).
- Quelques dizaines de commandes de raccordements en fibre optique de sites professionnels ou de collectivités, sont mises en services par an sur le réseau.
- Ce réseau est constitué d'une infrastructure optique souterraine de quelques centaines de kilomètres (majoritairement en propre ou occasionnellement louée), aérienne, de 2 sites shelter POP, d'armoires de rue pour collecter le trafic des différents services DSL et FTTO, d'un shelter NRO (FTTH de Lormes), de 2 armoires PM (FTTH Lormes), d'un bâtiment Tête De Réseau située à Nevers qui est interconnectée avec différents opérateurs et portes de collectes en IDF ou en région lyonnaise.

Les interrogations de Nièvre Numérique sur la suite de la DSP sont les suivantes :

- Quel avenir à donner à la zone FTTH de Lormes, zone FTTH composée d'1 NRO, de 2 PM, de 1100 prises recouvrant 98 % des habitations de la commune, 3 OCEN et quelques FAI hors OCEN, environ 250 abonnés à ce jour.
- Les offres FTTO de NiverTel sont actuellement en concurrence avec les offres FTTH GP du RIP2G et en concurrence avec des offres d'opérateurs tiers principalement sur l'agglomération de Nevers (ils y ont des réseaux en propre). A ce jour le FTTE n'est pas commercialisé sur le RIP2G, à voir sur la zone AMEL et AMII. Cette offre FTTE pourrait arriver dans le futur. L'offre FTTO aura-t-elle encore un potentiel de croissance ou non dans le futur et dans quel volume ?
- Le parc ADSL diminue avec le « churn » des abonnés vers le FTTH. Le parc

restant en ADSL entre fin 2026 et 2030, date actuellement annoncée pour la fin du service ADSL, sera de plus en plus faible, avec des charges de maintenance des actifs (DSLAM) toujours présentes. Quelles options proposer, sachant que le déploiement FTTH est terminé ? Faut-il conserver, arrêter ce service, ou envisager d'autres options ?

- Nièvre Numérique opère 13 liens NRA-SR dans le cadre d'un ancien programme de montée en débit cuivre, hors du cadre de la DSP NiverTel. Dans la même optique que la décroissance du parc ADSL, que faut-il faire de ces liens ?
- Le RIP2G actuellement en DSP arrive à échéance en août 2034. Y-a-t-il une opportunité d'accostage avec cette date d'échéance pour une « fusion » de ces 2 réseaux ?

En parallèle de ces questionnements sur le réseau et les services existants, se pose la question de l'opportunité de déployer de nouveaux services (IOT, réseau multiservices, 5G...). Parmi ceux qui pourraient être pertinents, comment pourraient-ils s'intégrer dans les différentes organisations à envisager pour la suite de la DSP ?

En vue de l'arrivée à terme de ce contrat de concession le 10 octobre 2026, Nièvre Numérique a souhaité disposer d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour l'accompagner dans l'élaboration de scénarii pour la suite de la DSP, scénarii qui intègreront ces éléments de contexte.

Pour répondre à toutes ses interrogations, Nièvre Numérique a choisi de travailler avec le cabinet ON X pour un montant TTC de 26 070 €.

L'appel à manifestation d'intérêts

Le Syndicat mixte Nièvre Numérique a été créé en 2006 a pour objectifs de réduire les inégalités dans l'accès des territoires aux équipements et réseaux de télécommunications et de promouvoir, pour tous, les usages du numérique.

Les missions principales de Nièvre Numérique portent sur :

- L'aménagement numérique du territoire : le déploiement des infrastructures de télécommunication très haut débit, et de services de connectivité très haut débit pour les collectivités, entreprises et particuliers.
- Les services numériques : l'accompagnement des collectivités et entreprises du territoire en proposant prochainement de nouveaux services numériques, répondant aux grands enjeux des prochaines décennies (économies d'énergie,

économies des ressources naturelles essentielles, amélioration des services aux citoyens...)

Les actions principales de Nièvre Numérique portent sur :

- La construction de réseaux : depuis sa création, Nièvre Numérique œuvre pour l'aménagement numérique dans la Nièvre avec le déploiement de réseaux radios et filaires, notamment en fibre optique.
- Les services dédiés aux collectivités : Nièvre Numérique adresse toutes les collectivités de la Nièvre.

Pour concevoir, exploiter et distribuer ses services, Nièvre Numérique s'appuie sur un réseau fibre FTTH opéré (RIP2G), d'un réseau multi-technologie radio-fibre-cuivre opéré (RIP1G), d'offre de services opérés d'hébergement dans une Tête De Réseau (espace d'hébergement), à destination des collectivités, entreprises et particuliers du territoire. Nièvre Numérique vient également en appui des collectivités de la Nièvre pour la mise en œuvre de leurs projets numériques.

Comme majoritairement en France, le déploiement du Très Haut Débit en fibre optique FttH s'achève sur l'ensemble du territoire de la Nièvre. La présence de ces infrastructures numériques va permettre le développement de nouveaux usages dont pourront bénéficier les services publics territoriaux.

L'aménagement numérique du territoire va donc donner lieu à une croissance des services numériques proposés par Nièvre Numérique aux collectivités.

A l'opposé, les démarches d'usages en utilisation frugale des données et en basse consommation énergétique se développent de plus en plus sur le territoire français, mettant en avant les réseaux dits « LPWAN » (Low Power Wide Area Network).

Le comité syndical du 11 septembre 2024 a validé le principe de déploiement d'un réseau LPWAN à partir de 2025 et a décidé de lancer un appel à manifestation d'intention d'investissements d'opérateurs privés afin d'obtenir les éléments de cadrage sur ses conditions éventuelles d'intervention.

Par ailleurs, en mai 2021, le Premier Ministre a annoncé une stratégie d'accélération « solutions pour la ville durable et le bâtiment innovant ». Spécifiquement, la mesure 4 de cette stratégie vise à faire du numérique un levier maîtrisé et souverain pour la durabilité des villes et territoires. Cette mesure repose sur l'idée que l'impact des services territoriaux en termes environnemental, sociétal et économique peut être significativement augmenté grâce au numérique.

En tenant compte des orientations nationales et des finalités recherchées par les collectivités (santé, sécurité, optimisation de la dépense publique, économies d'énergie, qualité des services publics), Nièvre Numérique a lancé l'élaboration de sa Stratégie Départementale des Usages Numérique et de l'Intelligence Artificielle (SDUNIA). Parmi les grands axes de cette Stratégie Départementale des Usages Numérique et de l'Intelligence Artificielle, figurera l'opportunité de l'établissement d'un réseau départemental de l'internet des objets (IoT), sous la forme d'un réseau LPWAN en technologie LoRa.

Le déploiement d'un réseau privatif LPWAN en technologie LoRa à l'échelle du département de la Nièvre peut offrir de nombreux avantages dans plusieurs domaines, tels que l'agriculture, l'industrie, la logistique, la gestion de l'eau et de l'énergie, la surveillance de l'environnement et bien d'autres encore.

Tout d'abord, les réseaux LPWAN, tels que LoRa, offrent une connectivité longue portée et à faible consommation d'énergie, ce qui permet de couvrir des zones étendues avec des coûts réduits. Cela peut être très avantageux pour les zones rurales, telles que la Nièvre, qui peuvent avoir des besoins de connectivité spécifiques et des infrastructures limitées.

En outre, un réseau LoRa permet une communication bidirectionnelle, ce qui permet aux capteurs de transmettre des données en temps réel et de recevoir des commandes à distance. Cela est très utile pour notamment la surveillance de l'environnement, la gestion des infrastructures publiques et la sécurité publique.

Enfin, le déploiement d'un réseau privatif LPWAN offre également un niveau de sécurité élevé pour les données transmises, car les informations sont cryptées et le réseau est privé, ce qui évite les risques d'interception et de piratage.

En conclusion, le déploiement d'un réseau privatif LPWAN de type LoRa à l'échelle du département de la Nièvre peut apporter des avantages considérables dans de nombreux domaines, en offrant une connectivité longue portée, à faible consommation d'énergie et sécurisée.

Durant le 1^{er} trimestre 2025, le Comité Syndical de Nièvre Numérique adoptera la mise en place de cette Stratégie Départementale des Usages Numérique et de l'Intelligence Artificielle (SDUNIA), ainsi que le principe d'un réseau LPWAN sur technologie LORA à dimensionner.

Cet appel à manifestation d'intention est donc émis en anticipation de la validation prochaine des modalités de déploiement d'un réseau LPWAN. La réponse aura lieu le 24/01/2025.

Le matériel informatique

Nièvre Numérique a choisi de procéder au changement de son serveur dont la version Windows était devenue obsolète et n'était plus maintenue, la structure a choisi de procéder au remplacement de trois PC portables devenus eux aussi obsolètes et d'en acheter un 4^{ème} pour le directeur technique. Nièvre Numérique a choisi de travailler avec le SIEEN. Le montant des achats s'élève à 16 837,47 €.

V – Ressources humaines

L'équipe

Nous sommes une équipe de 12 personnes réparties en 4 domaines d'activités.

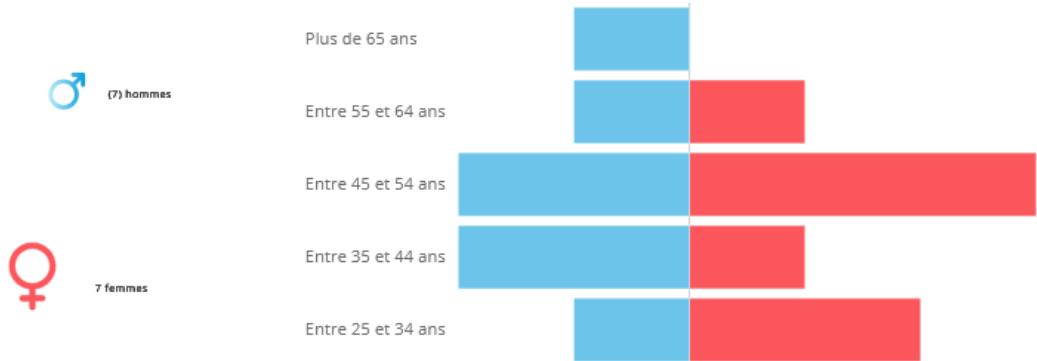


12 personnes à temps plein
1 apprenti
1 agent d'entretien équivalent à 0.1 ETP

L'année 2024 a vu l'arrivée de deux personnes :

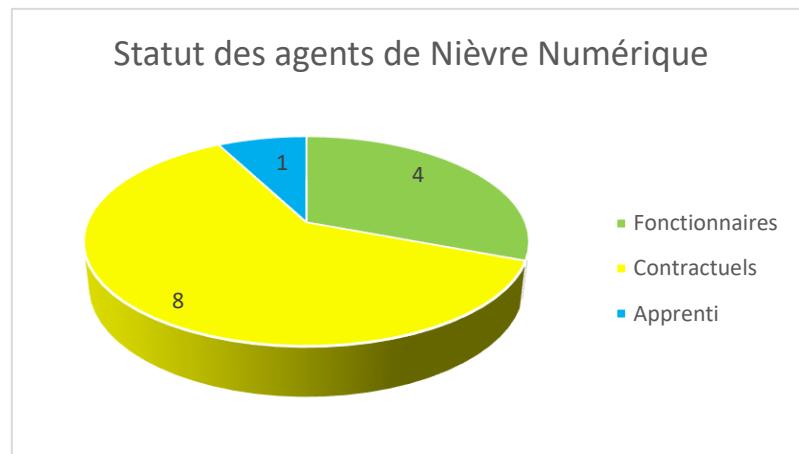
- Hélène Raquin au poste de chargée de mission numérique responsable, afin de travailler sur le projet européen « E6 » ;
- Nicolas Satgé au poste de directeur technique afin de structurer le service technique et de préparer l'évolution du RIP 1G.

La répartition Hommes – Femmes

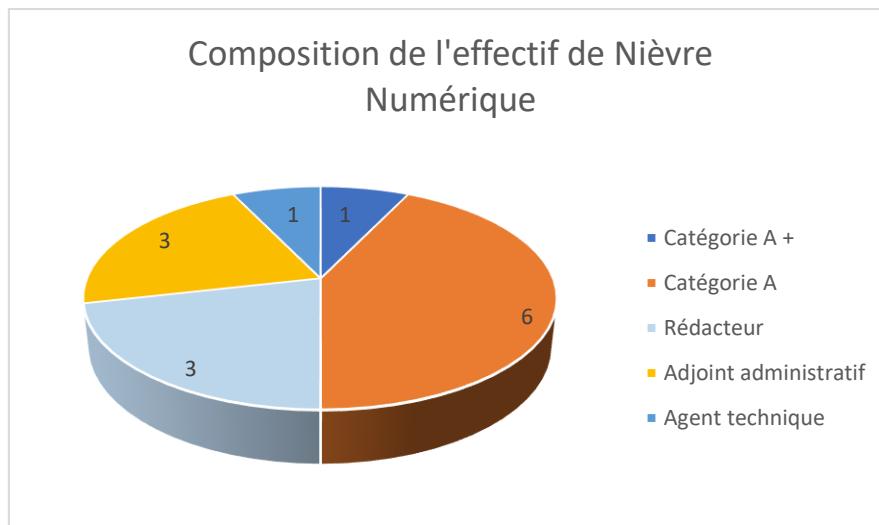


Le statut des agents de Nièvre Numérique

L'équipe de Nièvre Numérique est composée de 4 fonctionnaires, 8 contractuels et 1 apprenti.



La composition de l'équipe de Nièvre Numérique est la suivante :



VI - La Communication

Campagne personnalisée sur la fin du déploiement

Le début d'année 2024 a marqué la fin du déploiement de la fibre. C'est l'un des chantiers les plus importants du département qui aura permis, en 5 ans, d'inscrire la Nièvre en tant que territoire connecté au même titre que les grandes métropoles.

A l'occasion des bulletins municipaux et intercommunaux de début d'année, une campagne personnalisée auprès des mairies et Communautés de communes a ainsi été lancée en janvier 2024 pour faire le point sur la situation en accès au Très Haut Débit sur chaque territoire.

Ce sont donc 79 infographies et courriers adaptés à chaque territoire qui ont été envoyés.

Organisation d'événements

Nièvre Numérique a organisé 11 événements cette année sur différentes thématiques.

Six événementiels sur la fibre optique

- **Inauguration de la fibre professionnelle sur la ZA de Chantenay-Saint-Imbert :** Enjeu majeur du programme de développement local de la Communauté de Communes Nivernais Bourbonnais, la ZA de Chantenay-Saint-Imbert créée en 2006 a fait l'objet d'une extension. En parallèle, Nièvre Numérique a apporté la fibre professionnelle aux entreprises de la zone. L'inauguration de la zone d'activités de Chantenay-Saint-Imbert et de son fibrage a eu lieu le jeudi 1^{er} février à 14h30 en présence de plusieurs personnalités publiques locales.
- **La fibre relie 5 départements : 10 000^{ème} raccordement sur le réseau public.** A l'occasion du 10 000^{ème} raccordement sur le réseau public, un jeu concours a été lancé auxquels les abonnés à la fibre, domiciliés sur un secteur déployé par Nièvre Numérique, pouvaient participer. Le gagnant a reçu un vélo électrique d'une valeur de 2 499 € mercredi 21 février à la mairie de Donzy.

- **Rendez-vous avec la fibre sur La Charité-sur-Loire et Cosne-Cours-sur-Loire**: afin de proposer une approche toujours plus personnalisée et adaptée aux besoins de chacun, Nièvre Numérique a proposé, sur une semaine uniquement, un accompagnement / diagnostic personnalisé gratuit lors d'un rendez-vous à domicile aux habitants de La-Charité-sur-Loire et Cosne-Cours-sur-Loire qui en ont fait la demande.
- **Journée sur la fin de déploiement de la fibre sur la Communauté de communes Cœur de Loire**: Nièvre Numérique a dressé le bilan du déploiement de la fibre sur le territoire Cœur de Loire le jeudi 12 septembre 2024 auprès de l'ensemble des élus locaux. Le même jour, Nièvre Numérique, en partenariat avec la Communauté de communes Cœur de Loire et BFC Fibre, ont organisé un Forum de la Fibre à destination des habitants du territoire au Palais de Loire de Cosne-Cours-sur-Loire.
 
- **Journée sur la fin de déploiement de la fibre sur la Communauté de communes Bazois Loire Morvan**: Réunion de bilan des travaux avec les élus de la Communauté de communes Bazois Loire Morvan, témoignage de l'entreprise TC-Transports raccordée à la fibre depuis plusieurs années et forum de la fibre pour accompagner les habitants. Le 13 décembre a permis de mettre en avant l'avancée majeure que représente le très haut débit pour les territoires ruraux.
Très peu de participants au forum de la fibre à Cercy-la-Tour (pas plus de 15 personnes présentes).
- **Bilan de fin de déploiement sur Les Bertranges**: Un bilan de fin de déploiement de la fibre a été organisé sur la Communauté de communes Les Bertranges le 19 décembre 2024 à l'occasion d'un Conseil communautaire à La Charité-sur-Loire.

Deux événementiels sur l'Intelligence Artificielle:

- **Conférence interactive « L'IA à la portée de tous »**: Nièvre Numérique, en partenariat avec la Communauté de communes Bazois Loire Morvan et la Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan a animé une conférence interactive "L'IA à votre portée" le jeudi 16 mai dans le cadre du Printemps du Numérique 2024 à Châtillon-en-Bazois.

- Séminaire sur l'Intelligence Artificielle : À la demande du Département de la Nièvre et de Fabien Bazin, Nièvre Numérique a organisé, mardi 9 avril, un séminaire sur l'Intelligence Artificielle à destination des conseillers départementaux et des directeurs.



Un événementiel sur le réemploi du matériel informatique



Lancement du projet E6 dans la Nièvre

Le projet E6 qui vise à expérimenter un modèle d'écosystème de réemploi local a été lancé officiellement le 11 juin dernier en présence de nombreux acteurs nivernais.

Un événementiel sur le numérique au service de la démocratie participative

Lancement du projet CIVITEC dans la Nièvre

A la fois héritiers et bâtisseurs de notre territoire, les jeunes représentent une force vive pour l'avenir de la Nièvre. Afin qu'ils puissent s'exprimer et devenir acteur à part entière de la démocratie locale, Nièvre Numérique et le Conseil départemental de la Nièvre ont initié une nouvelle démarche le mardi 15 octobre dernier à l'occasion du lancement officiel du projet CIVITEC dans la Nièvre.



Médias : Des retombées presses multiples

16 retombées presses ont eu lieu sur divers supports :

- 10 retombées sur la Presse Quotidienne Locale
- 2 retombées sur la Presse Nationale
- 3 retombées sur les radios locales
- 1 retombée sur un média local régional



Réseaux sociaux et site internet

➤ Compte LinkedIn

- Fréquentation : 595 vues de la page
 - Nombre d'actualités : 30 publications
 - Abonnés : 461 abonnés
- ➔ Augmentation des abonnements de 80 % : + de 205 nouveaux abonnés au cours de l'année depuis la reprise officielle du compte LinkedIn.

➤ Facebook

- Fréquentation : 3 100 vues sur l'année 2024 (nombre de fois où le contenu publié a été vu) et 8 000 personnes couvertes (indicateur estimatif qui totalise le nombre d'identifications, de visites, consultations de la page ou du profil de Nièvre Numérique)
- Nombre de publication : 32 publications
- Abonnés : 1342

➤ Site internet officiel de Nièvre Numérique

- Fréquentation : 20 000 visiteurs au cours de l'année 2024
- Nombre d'actualités : 15 actualités

➤ La Newsletter de Nièvre Numérique

Elle est envoyée bimestriellement à 4 000 contacts et a un taux d'ouverture moyen de 35 % sur l'année 2024.

Nièvre Numérique a édité 7 newsletters en 2024 :

- En 2024, vibrez avec la fibre : *Les usages possibles grâce à la fibre*
- Rue cherche numéro : *Les difficultés à se raccorder à la fibre dues à un mauvais adressage*
- Construisez votre avenir : *L'accès à la fibre pour les maisons neuves ou en construction*
- L'IA sans artifice dans la Nièvre : *L'IA dans la Nièvre*
- En mai fêtons l'Europe ! : *La coopération européenne à l'occasion du mois de l'Europe*
- Sur la route du réemploi : *Le réemploi du matériel informatique et électronique*
- Changement d'ère ! : *Les objets connectés et les territoires durables et intelligents*



Lancement du magazine événementiel annuel : OPTIC

Afin de mettre en avant des initiatives locales innovantes, Nièvre Numérique a dévoilé lors d'un séminaire organisé sur l'Intelligence Artificielle le premier numéro de son nouveau magazine OPTIC : L'IA sans artifice dans la Nièvre.

Réalisation de documents de communication (pour impression, parution ou diffusion)

- 3 dépliants 3 volets (*La fibre dans la Nièvre, CIVITEC, E6*)
- 4 dépliants A5 (*Réemploi informatique, conventionnement des immeubles, Forum Cosne et Cercy-la-Tour*)
- 79 infographies fin de déploiement
- 3 kakemonos (*Enaibler, CIVITEC et E6*)
- Nouvelle plaque commune fibrée
- 7 fiches objets connectés
- 1 magazine Optic
- 4 montages vidéo
- 8 communiqués de presse + 3 dossiers de presse
- 4 campagnes dans le Journal du Centre et deux insertions sur d'autres supports
- 10 PowerPoint